

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 31 (1893)  
**Heft:** 43

**Artikel:** Le 93 et les élections  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193870>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### LES ABONNEMENTS

datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou du 1<sup>er</sup> octobre.

### Le 93 et les élections.

Eh bien, nous croyons qu'on s'est généralement trompé en manifestant des craintes au sujet de l'influence qu'aura le vin de cette année au sein de nos populations. On l'a fort mal jugé. La preuve en est toute palpitante dans les résolutions des assemblées populaires de dimanche, à Vevey, Chillon, Morges et Rolle, auxquelles la bonne entente, l'esprit de conciliation et la voix du patriotisme ont seuls présidé.

Oui, on s'est décidément trompé sur les effets du 93.

Il est vrai que, jusqu'ici, toutes les analyses ont démontré qu'il est très riche en sucre. C'est là un élément précieux, et qui adoucit considérablement les affaires.

Voyez les assemblées de Vevey et de Chillon, là-bas en plein vignoble : tout s'y est passé comme dans le meilleur des mondes. Des paroles de paix et de conciliation s'échangeaient entre ces deux localités par le fil téléphonique, sous la forme la plus simple et la plus cordiale :

— Ça va-t-il ?  
 — Bien, et vous ?  
 — Très bien, je vous remercie.  
 — Bon, bon.  
 — Et puis, acceptez-vous toujours l'arrangement ?  
 — Aloo !  
 — Et vous, vous êtes toujours d'accord ?...  
 — Naturellement !

A La Côte, le même esprit a régné, et l'on s'est fait réciproquement des concessions.

Ah ! c'est que le *La Côte* est aussi de première qualité, cette année !... Beaucoup, beaucoup de sucre !

Seul, le 47<sup>e</sup> arrondissement a fait exception dans cet ordre d'idées. C'est déjà plus froid là-bas : c'est le Nord ; on ne s'y attendrait pas si facilement. Très difficile à rompre la glace, dans cette région.

On sait cependant s'il a fait chaud cette année !

Une autre chose bien réjouissante, depuis deux ans bientôt, c'est l'heureux

changement qui s'est opéré dans le langage de la presse. Comme il est gentil, maintenant, comme il est affable, bienveillant ! Plus de gros mots, plus de qualifications désobligeantes et haineuses, plus de personnalités.

Quelques plumes grincheuses, cependant, n'ont pu se départir de cette littérature écœurante. Appréciables comme elles le méritent, il faut espérer qu'elles deviendront de plus en plus rares.

La manière convenable dont les journaux qui se respectent discutent maintenant les questions politiques est une conséquence du 6 mai ; c'est à n'en pas douter... Et voyez combien on s'est trompé, à l'origine, sur les suites de cette journée de bonne entente, de concessions mutuelles. On disait partout : « Quoi ! vous y croyez !... Que vous êtes ingénu !... Mais c'est le baiser Lamourette : ça durera ce que durent les roses. »

Diable ! si les roses duraient autant que ça, il en serait fait du commerce des fleurs artificielles.

Ça a bel et bien pris ; ça continue de prendre et personne ne s'en trouve plus mal. Plusieurs même se demandent pourquoi l'entente ne s'est pas faite plus tôt.

— Ah ! voilà ; c'est que pendant nombre d'années, nous n'avons eu que des vins « durs », acides et manquant de sucre !

Tout est là !

### Les sténographes à la Chambre française.

Dans un intéressant ouvrage, M. Dubief donne les renseignements qui suivent, touchant le service sténographique aux Chambres françaises.

Voici comment il fonctionne aujourd'hui.

Et d'abord, deux éléments principaux : le roulement, la révision. Les sténographes rouleurs, debout au pied de la tribune, se remplacent de deux minutes en deux minutes ; un chronomètre spécial, dont l'aiguille unique fait le tour complet dans le même temps, leur indique l'instant précis où leur travail com-

mence et celui où il s'achève : le roulement exigeant une dizaine de sténographes, chacun des rouleurs, au moment où il se retire, a environ 20 minutes pour se traduire. Pendant ce manège, les sténographes réviseurs, au nombre de six, suivent aussi la parole de l'orateur : ils se relèvent de quart d'heure en quart d'heure.

Les feuillets des rouleurs sont transmis au fur et à mesure, par un employé spécial, au réviseur qu'ils concernent. Celui-ci relit en confrontant avec ses propres notes : il polit, émonde, rectifie, fait les soudures, rétablit les mots tombés, entre deux rouleurs.

Un chef et un sous-chef surveillent l'ensemble du travail.

Les journaux reçoivent encore, du gouvernement, un compte-rendu fait avec le plus grand soin par les *secrétaires-rédacteurs*. Cinq d'entre eux, placés sous la tribune même, se relèvent de quart d'heure en quart d'heure. Le secrétaire du service écoute et prend des notes pendant 14 minutes 59 secondes ; A la quinzième minute, son successeur attend la fin de la phrase et dit : « Je prends. » C'est la consigne.

Le secrétaire qui vient de partir a donc, pour rédiger ses notes, les quatre quarts d'heure pendant lesquels ses collègues se succèdent au fauteuil. Ses feuillets de copie sont remis ensuite au réviseur.

Celui-ci ayant pris des notes pendant une heure, a vu défiler devant lui quatre rédacteurs. Une fois leur travail entre ses mains, il le relit attentivement, corrigeant, limant, enlevant les mots parasites, les idées inutiles, effaçant les répétitions, les redondances, donnant à tout la proportion, l'unité. Un autre réviseur fait la même besogne, l'heure suivante. Puis tout passe sous les yeux d'un rédacteur adjoint et du chef de service.

De la sorte, les plus longues séances peuvent se résumer en quelques colonnes et la rapidité du travail est telle que 30 minutes après la fin du discours, celui-ci est rédigé, composé, tiré en épreuve. A 5 heures, le premier placard, donnant le récit de la séance jusqu'à quatre heures et demie, est distribué à